

COMMUNE DE SAINT MICHEL LOUBEJOU

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 02/06/2015

- Communauté de Communes « Cère et Dordogne » - Mutualisation

Dans le cadre de la mutualisation des services, la Communauté de Communes « Cère et Dordogne » demande aux communes de participer à l'entretien des espaces verts et de la voirie au niveau de l'extension de la zone industrielle.

Le CM accepte la mise à disposition de notre service technique et autorise le maire à signer la convention de mise à disposition.

- Bien sectionnaire

Madame la maire informe l'Assemblée de la réception d'un courrier, par lequel il est fait part du souhait d'acquérir la parcelle B13 (ancien lavoir aujourd'hui disparu au Lieu-dit Durand).

Cette parcelle est un bien sectionnaire (section de Durand) d'une contenance de 25m².

En l'absence de commission syndicale, la vente de ce dernier peut être décidée par le Conseil Municipal. Dans ce cadre, le maire est chargé de convoquer les électeurs de la section de Durand.

Le prix de la parcelle est fixé à 20 €.

- QUESTIONS DIVERSES :

■ Présentation du courrier de M. Bruno MAILLOT concernant un chemin emprunté par le public depuis le pont au lieu-dit Larouquette et traversant sa propriété. Après examen des éléments du cadastre et du tableau de classement de la voirie, il s'avère que les promeneurs s'engagent dans des propriétés privées et non sur un chemin rural.